



**VILLE DE BERTHIERVILLE**

**AVIS PUBLIC**

---

**RÈGLEMENT 748-225 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 748 ET SES AMENDEMENTS  
VISANT À CRÉER UNE GRILLE DES USAGES ET NORMES « DOMINANTE RÉSIDEN-  
TIELLE »  
APPLICABLE À LA ZONE 1-C-07**

---

**AVIS EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE GÉNÉRALE  
ET GREFFIÈRE DE LA VILLE DE BERTHIERVILLE**

Lors de la séance ordinaire tenue le 15 janvier 2024, le conseil a adopté le règlement suivant :

- **RÈGLEMENT 748-225 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 748 ET SES AMENDEMENTS  
VISANT À CRÉER UNE GRILLE DES USAGES ET NORMES « DOMINANTE RÉSIDEN-  
TIELLE »  
APPLICABLE À LA ZONE 1-C-07**

Un certificat de conformité pour ce règlement a été émis par la MRC de D'Autray le 8 février 2024.

Ce règlement peut être consulté en formulant une demande par courriel à l'adresse :  
[info@ville.berthierville.qc.ca](mailto:info@ville.berthierville.qc.ca).

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

Donné à Berthierville, ce 9 février 2024.

**Sylvie Dubois**  
**Directrice générale et greffière**